

LETTRE DU CENTRE N° 209

Sujet : Création de sessions de formation : Exercer la mission de contrôleur communautaire

Le réseau des contrôleurs communautaires a pour mission d'évaluer de façon homogène la qualité des liquidations.

La Direction du Produit Retraite, au travers de l'animation de ce réseau, vise à mobiliser et coordonner les GPS et les Directions du GIE concernées autour d'un objectif partagé : l'amélioration de la qualité de la liquidation.

Lors d'ateliers de travail mis en place dans le courant de l'année 2016, les contrôleurs ont exprimé le besoin de disposer d'une formation pour développer leur technicité sur les modalités de contrôle et leurs aptitudes relationnelles dans le cadre de cette mission.

En lien avec la Direction du Produit Retraite, le CFEM crée une formation d'une durée de 2 jours destinée aux contrôleurs communautaires.

Les objectifs de cette formation sont multiples :

- Partager autour des règles du contrôle communautaire,
- Savoir restituer les résultats en face à face ou par courriel,
- S'appropriier les principes de la relation assertive avec ses interlocuteurs : collègues, managers.

Deux sessions sont prévues pour se tenir dans les locaux du CFEM 16-18 rue Jules César, Paris 12^{ème} aux dates suivantes :

- Les 27 et 28 mars 2017
- Les 14 et 15 juin 2017

Deux sessions dans les locaux d'Apicil 38 rue François-Peissel, 69300 Caluire et Cuire aux dates suivantes :

- Les 5 et 6 avril 2017
- Les 26 et 27 juin 2017

De la même façon, d'autres sessions réunissant plusieurs GPS peuvent également être organisées sur site à la demande (contacter Philippe Damaso, responsable de projet pédagogique, pdamaso@agirc-arrco.fr, 01.71.72.16.02).

Il convient :

- soit de retourner le bulletin d'inscription complété ci-joint 3 semaines avant le début de chaque session, au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr),
- soit de procéder à la préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

P.J. : Contenu de la formation et Bulletin d'inscription

*Destinataires : Direction générale
Direction des ressources humaines
Direction retraite
Direction communication
Responsable formation
Pour info : secrétaire du CE*

Exercer la mission de contrôleur communautaire

Durée : 2 jours

Objectifs :

- Savoir restituer des résultats en face à face ou par courriel
- S'approprier les principes de la relation assertive avec ses interlocuteurs : collègues, hiérarchie, fédération.

Contenu :

- Partager la même vision de la mission de contrôle
 - Rappel sur la méthode de contrôle
 - La charte du contrôle
- Formuler la restitution d'un contrôle simple
- Développer une posture assertive et savoir exprimer les messages difficiles en s'adaptant à ses interlocuteurs
- Exprimer son avis et écouter les avis opposés sans se sentir désavoué
- Rédiger un compte rendu de manière claire et synthétique

Méthode pédagogique :

- Travail essentiellement à partir de mises en situation. Elles seront l'occasion de s'exercer et de dégager les principes du positionnement des contrôleurs

Formation

« Exercer la mission de contrôleur communautaire »

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session de formation :

Paris

Les 27 et 28 mars 2017

Les 14 et 15 juin 2017

Caluire et Cuire

Les 5 et 6 avril 2017

Les 26 et 27 juin 2017

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :

Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Inscription 3 semaines avant chaque séance, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (https://cfp.agirc-arrco.fr) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.